



Possibilité location matériel

Par **ghostm**, le **14/09/2009** à **13:28**

Bonjour,rrnrnJ'envisage la création d'une association qui aurait pour but d'organiser quelques concerts. Je souhaiterais également par son biais, de permettre aux adhérents de mettre à disposition leur matériel et que l'association loue ce matériel à des personnes, entreprises ou associations afin de la faire vivre. Il m'a semblé que c'était possible, mais que je devais cependant répondre de quelques obligations fiscales, et je suis un peu dans le flou.rnEst-ce que le matériel ainsi mis à disposition pourrait être couvert par l'assurance de l'association?rnEnfin, au passage, si j'envisage dans l'avenir de créer une entreprise effectuant cette activité, est-ce que je pourrais rémunérer les personnes qui mettent à disposition leur matériel?